

On peut mesurer le commerce de marchandises sur la base de la *balance des paiements* ou sur une base *douanière*⁴. Les données établies sur la base douanière sont compilées à partir des déclarations faites à Douanes Canada. Pour obtenir des données établies sur la base de la balance des paiements, les données établies sur la base douanière, qui ne couvrent que les mouvements physiques des marchandises, doivent être rajustées de manière à englober toutes les transactions économiques entre résidents et non-résidents pour qu'elles puissent concorder avec les concepts et les définitions de la comptabilité nationale. Selon le type d'information qu'on veut obtenir, il est possible d'utiliser une base ou l'autre, mais il est plus facile de ventiler les données établies sur la base douanière par pays et par marchandise.

Les exportations de marchandises comprennent les *exportations nationales* et les *réexportations*. Les réexportations sont les exportations de produits d'origine étrangère qui n'ont été ni produits ni transformés au Canada⁵. Essentiellement, ce sont des produits qui sont importés au Canada et qui sont réexportés sans qu'aucune valeur ne leur ait été ajoutée. Les exportations nationales comprennent les produits cultivés, extraits ou fabriqués au Canada (y compris les produits d'origine étrangère qui ont été transformés au Canada). Les exportations nationales traduisent donc mieux l'effet des exportations sur l'économie canadienne. Cependant, lorsqu'on calcule la balance commerciale, il faut utiliser l'ensemble des exportations vu qu'il n'existe, pour mesurer les importations, aucun équivalent comparable aux exportations nationales, c.-à-d. qu'il n'existe pas d'« importations nationales ». Ainsi, pour calculer la balance commerciale, il faut additionner les exportations nationales et les réexportations pour ne pas surestimer l'effet des importations.

La balance du commerce de marchandises

On obtient la balance du commerce de marchandises en soustrayant les importations des exportations. Sur la base de la balance des paiements, le Canada a enregistré, durant la majeure partie des années 90, des excédents sans cesse croissants de son commerce de marchandises (figure 1)⁶. En particulier, l'excédent du commerce de marchandises, qui s'élevait à 15 milliards de dollars en 1994, a presque

⁴En raison de la nature même des douanes, les statistiques sur le commerce établies sur la base douanière sont plus exactes pour mesurer les importations que les exportations. Pour une explication détaillée des diverses bases de mesure des statistiques sur le commerce, voir Statistique Canada, *Le commerce international de marchandises du Canada*, n° 65-001 au catalogue, Notes techniques.

⁵Pour une définition détaillée des exportations nationales et des réexportations, voir Statistique Canada, *Le commerce international de marchandises du Canada*, n° 65-001 au catalogue, Notes techniques.

⁶Sauf en 1991, où l'excédent commercial a chuté de 5,1 milliards de dollars.